

Concours « Dessine-moi l'inclusion... »

<http://prebs.info/concours>



Portail de Références pour
l'Enfant à Besoins Spécifiques

La Fondation PREBS invite les enseignants des écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles à participer au concours « Dessine-moi l'inclusion... ».

Ce concours s'adresse aux classes de la 3^{ème} maternelle à la 6^{ème} primaire de l'enseignement ordinaire et tous les niveaux de maturité et tous les types de l'enseignement spécialisé.

8 classes, réparties équitablement entre le spécialisé et l'ordinaire, remporteront chacune des jeux coopératifs pour une valeur de 200 euros.

Le but est de sensibiliser les élèves au vivre ensemble et à la citoyenneté à travers la notion d'inclusion scolaire.

La participation à ce concours peut soutenir les activités d'éveil et de formation historique et géographique intégrant la vie économique et sociale : « Se poser des questions », « Exprimer une opinion », « Agir et réagir ».

Une mallette virtuelle est mise à la disposition des enseignants pour les aider à réaliser cette activité.

Les dessins sont à envoyer à partir du mercredi 20 septembre et jusqu'au lundi 13 novembre minuit ; un dessin par classe.

Qu'est-ce que l'inclusion ?

En Fédération Wallonie-Bruxelles, l'inclusion scolaire vise à permettre à un élève à besoins spécifiques de poursuivre sa scolarité dans un enseignement ordinaire moyennant la mise en place d'aménagements raisonnables d'ordre matériel, pédagogique et/ou organisationnel.

L'inclusion scolaire peut se définir comme étant le processus mis en place par le milieu scolaire ordinaire afin d'accueillir un enfant présentant des difficultés : les élèves en situation de handicap mais aussi les élèves primo-arrivants, ceux qui vivent des situations familiales ou socio-économiques difficiles, etc. Ce processus consiste en une démarche d'accueil adapté aux difficultés de l'élève et non à la création d'un milieu scolaire qui lui est spécifique.

Selon la Commission Européenne : « l'éducation inclusive est un fondement important pour la garantie du respect de l'égalité des chances pour les personnes à besoins particuliers dans tous les aspects de leur vie. »

(sources : site enseignement.be et brochure Unia « à l'école de ton choix avec un handicap »)

Pourquoi ce concours de dessin ?

Nous espérons que ce concours va amener vos élèves à :

- s'exprimer oralement, avec empathie sur la thématique de l'inclusion et des besoins spécifiques de chacun, en ce compris les-leurs,
- énoncer des pistes d'inclusion participative et compréhensive,
- poser toutes les questions spontanées ou plus élaborées sur les aménagements raisonnables qu'ils sont capables de mettre en œuvre compte tenu de leurs possibilités,
- réaliser de manière collaborative un dessin qui résume au mieux le travail de réflexion en amont de la réalisation.

Une mallette numérique pour aider l'équipe pédagogique

Pour vous aider à réaliser cette activité, nous mettons gratuitement à votre disposition une mallette numérique qui contient des textes et des vidéos pour partager avec les enfants et/ou pour votre information.

Vous pouvez en consulter le contenu et télécharger ce dont vous avez besoin sur la plateforme prebs.info (<http://prebs.info/mallette-inclusion>).

Modalités du concours

Le concours est ouvert à toutes les classes de de la 3ème maternelle à la 6ème primaire pour l'enseignement ordinaire et tous les niveaux de maturité et tous les types pour l'enseignement spécialisé se trouvant sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, tout réseau confondu.

Chaque classe de chaque école est invitée à participer en nous envoyant un dessin.

- Un dessin par classe.
- Le dessin sera réalisé en format A4 uniquement, format paysage ou portrait, sur une seule face.
- Il n'y aucune limite artistique tant dans le graphisme que, dans le choix des matières ou de la forme, du moment que l'oeuvre puisse être scannée en 2D. Les élèves peuvent accompagner leur dessin d'un texte pour autant que celui-ci figure dans l'espace A4 de l'oeuvre (recto).
- Les dessins devront être scannés sous format JPEG ou PNG (300DPI) et déposés sur la plateforme prebs.info (<http://prebs.info/concours-participer>).
- Vous avez **jusqu'au 13 novembre 2017 à minuit** pour nous faire parvenir l'oeuvre de votre classe.
- Pour les écoles n'ayant pas la possibilité de scanner, elles peuvent faire un envoi postal (Fondation PREBS, 9 Rue de la Croisette, 7911 Frasnes-lez-Anvaing). Toutes les coordonnées de la classe participante seront notées au verso du document A4 envoyé (référence de la classe ; nom, adresse et numéro de téléphone de l'école ; nom, prénom, numéro de téléphone et adresse email de la personne référente). Nous nous chargerons de scanner ces dessins.

Les premiers dessins reçus seront affichés lors du Salon de l'Education au stand de la Fondation PREBS (du 18 au 22 octobre 2017, à Charleroi Expo).

Le public a une semaine pour voter en ligne pour son dessin préféré dans chaque catégorie, du jeudi 16 au mercredi 22 novembre 2017 minuit, sur la plateforme prebs.info (<http://prebs.info/concours-voter>).

- Un tirage au sort aura lieu parmi les votants pour permettre de gagner des jeux pour une valeur de 50 euros.
- La limite est d' 1 vote par personne.
- Le public a la possibilité de s'enregistrer au préalable pour être prévenu de l'ouverture des votes.
- Il est chaudement recommandé aux classes qui participent d'inviter les enfants, familles et amis à voter.

Les votes en ligne et un jury détermineront les 8 classes gagnantes.

- Les résultats seront proclamés en ligne.
- Les classes gagnantes seront contactées individuellement et pourront choisir dans une liste de jeux collaboratifs pour une valeur de 200 euros.

Les 8 catégories :

Enseignement spécialisé	Enseignement ordinaire
Maturité I et II pour type 2, I pour autres types	3ème maternelle
Maturité III pour type 2, II pour autres types	1ère et 2ème primaire
Maturité IV pour type 2, III pour autres types	3ème et 4ème primaire
Maturité IV pour autres types	5ème et 6ème primaire

Toute question sur les modalités du concours et sur le thème de l'inclusion peut être adressée à : concours@prebs.info.

BONNE CHANCE À TOUS !